

Présentation synthétique du compte administratif 2021 CCAS de Vélizy-Villacoublay

VUE GENERALE

Le compte administratif du CCAS pour l'année 2021 dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2021(A)	1 017 274,15€	5 916,86€	1 023 191,01 €
Recettes 2021 (B)	1 053 729,04 €	11 361,87€	1 065 090,91 €
Résultat de l'exercice 2021 (C) = (B) – (A)	36 454,89 €	5 445,01€	41 899,90 €
Report de l'exercice 2020 (D)	41 402,53 €	15 687,49€	57 090,02 €
Résultat cumulé de l'exercice 2021 (E) = (C) + (D)	77 857,42 €	21 132,50€	98 989,92 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €

EN FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses de fonctionnement ont été les suivantes :

- Charges de personnel, remboursées à la Ville : 445 579,22€
- Charges générales : 415 078,50€ dont :
 - 307 082,54€ au titre de la téléassistance, du portage de repas, du voyage ANCV et des actions collectives.
 - 79 449,26€ remboursés à la Ville au titre des frais de fonctionnement
 - 19 263 € au titre des conventions de service passées avec Soliha (adaptation du logement à la perte d'autonomie), Destination Multimédia (formation numérique pour les seniors) et Nouvelles voies (aide administrative et juridique).
- Autres charges de gestion courante : 149 983,42€, dont :
 - Secours aux personnes et secours d'urgence : 129 078,24 €
 - Subventions aux associations : 18 500 €

L'année 2021 se caractérise par des dépenses de :

- Portage de repas, en diminution de 15 000€ du fait de la baisse du nombre de bénéficiaires ,220 en 2020 et 190 en 2021. Il s'agit d'une baisse en trompe l'œil, le nombre important de bénéficiaires en 2020 étant lié à la crise sanitaire et à la fermeture du restaurant municipal. Il y avait 179 bénéficiaires du portage de repas en 2019.
- Aides financières en hausse, dont :
 - Solidarité handicap et accessibilité : + 7 300€
 - AMIL (loyer) : + 3 424€

- ATSV (minima social) : + 7 284€

615 personnes dont 139 enfants ont bénéficié d'une aide financière du CCAS en 2021, soit une augmentation de 40% par rapport à 2020.

- Dépenses de personnel en hausse de 33 170€ suite aux avancements de grades et d'échelons, à la rémunération des agents de convivialité du dispositif Yes + en février, juillet et août et à l'arrivée de l'animatrice de vie sociale, à partir du mois de mars 2021.

Les principales recettes de fonctionnement ont été les suivantes :

- Subvention de la Ville : 821 000€
- Excédent de fonctionnement 2020 reporté : 41 402,53€
- Produits des services : 218 697,83€

L'année 2021 se caractérise par des recettes de :

- Prestations de service en diminution de 29 000€, liées à baisse du nombre de personnes inscrites au portage de repas
- Subventions en augmentation : + 99 602,20€ représentant la subvention communale et la participation du département des Yvelines au dispositif Yes +.
- Remboursements exceptionnels divers : + 4 356,81€

Résultat de clôture de l'exercice 2021:

Le résultat en fonctionnement est excédentaire en 2021, de 36 454,89€ auxquels s'ajoute l'excédent reporté de 2020 de 41 402,53€.

EN INVESTISSEMENT

Les principales recettes d'investissement en 2021 ont été les suivantes :

- Remboursement de prêt d'honneur : 4 567,86€
- Recettes d'amortissement : 6 633,01 €
- Excédent d'amortissement 2020 reporté : 15 687,49€

Les dépenses d'investissement en 2021 ont consisté en :

- Prêts d'honneur pour 4 567,86€
- Subvention d'équipement pour 700€
- Achat d'un réfrigérateur congélateur pour 649€

Résultat de clôture de l'exercice 2021

Le résultat en investissement est excédentaire en 2021, de 5 445,01€ auxquels s'ajoute l'excédent d'investissement de 2020 de 15 687,49€.